



L'INFORMATEUR

ÉDITION FÉVRIER 2024

Bulletin d'information de Saint-Placide

Coordonnées importantes

Bureau municipal
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide

450 258-2305

URGENCE : 9-1-1
Urgence municipale :
438 821-9807

www.saintplacide.ca

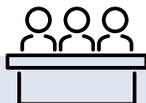


[MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE](#)



[MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE](#)

Les séances du conseil municipal se tiennent le troisième mardi de chaque mois et débutent à 19 h 30.



Le 19 mars 2024

Le 16 avril 2024

Le 21 mai 2024

Le 18 juin 2024

Le 16 juillet 2024

Le 20 août 2024

Le 17 septembre 2024

Le 15 octobre 2024

Le 19 novembre 2024

Le 17 décembre 2024

Mot du maire

Chères Placidiennes et Placidiens,

L'hiver tire à sa fin, les journées rallongent et l'air plus léger nous prépare au printemps. Les températures changeantes et à la baisse nous forcent à procéder à la fermeture des patinoires pour la saison. Nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine saison hivernale !

Aussi, permettez-moi de vous suggérer d'être très vigilants lors de vos activités et déplacements sur le lac. Nous savons que plusieurs citoyens aiment y pratiquer des sports d'hiver comme la motoneige et la pêche sur glace, mais en raison des nombreuses variations de température des dernières semaines, l'état de la glace peut changer rapidement. De plus, avant l'arrivée du printemps, il sera important de non seulement rapatrier vos installations sur le lac, mais aussi tous les matériaux et déchets laissés sur le lac et les berges. Votre collaboration est essentielle pour garder ce merveilleux endroit propre et agréable.

Nous vous rappelons qu'avant d'entamer des projets de construction, de rénovation, d'agrandissement ou de réfection, je vous invite à communiquer avec le service de l'urbanisme. Veuillez prévoir un délai pour le traitement de vos demandes de permis.

Un petit rappel également que les abris d'auto temporaires doivent être retirés au plus tard le 15 avril.

Pour demeurer bien informé, je vous invite à vous inscrire au système d'alerte aux citoyens, grâce à celui-ci, vous serez rapidement avertis par SMS, message vocal ou courriel de toutes les situations d'urgence. Vous y retrouverez l'information à la page 4.

D'autre part, nous avons choisi cette année de confier la gestion complète du camp de jour à L'Air en Fête, un organisme reconnu ayant fait ses preuves depuis plus de 20 ans auprès des jeunes de la région ! Un informateur spécial vous sera transmis sous peu. La contribution de la municipalité est de 71,75 \$ par enfant résidant à la Municipalité de Saint-Placide et le coût de l'inscription hebdomadaire est de 133,25 \$ par enfant pour les citoyens.

Les comptes de taxes ont été postés le lundi 26 février. Veuillez vous assurer de respecter les échéances inscrites sur votre compte de taxes pour éviter des frais d'intérêts et de pénalités.

En terminant, je souhaite à tous ceux qui seront en congé pour la période de la relâche scolaire d'en profiter pleinement !

Daniel Laviolette, maire



DATES D'ÉCHÉANCE DES PAIEMENTS

Le paiement du compte de taxes est exigible au plus tard le 30e jour suivant son expédition. Un compte de taxes de plus de 300 \$ peut être acquitté en quatre versements :

- TAXES**
- 1er VERSEMENT : 29 mars 2024
 - 2e VERSEMENT : 31 mai 2024
 - 3e VERSEMENT : 31 juillet 2024
 - 4e VERSEMENT : 30 septembre 2024



URBANISME

Nous vous rappelons qu'en vertu des règlements 05-10-90 et 184-93 les abris d'auto temporaires doivent être retirés avant le 15 avril 2024 sur tout le territoire de la municipalité.



VOUS AVEZ DES PROJETS DE RÉNOVATION, DE CONSTRUCTION, D'AGRANDISSEMENT ?

La période de l'année où le beau temps est à l'honneur est propice aux projets de rénovation. La municipalité tient à vous rappeler que la plupart des travaux nécessitent un permis. Veuillez communiquer par courriel avec le Service d'urbanisme afin de connaître la réglementation.

Règlement particulier pour le noyau villageois

Il est également à noter que certains travaux de rénovation dans le village sont encadrés par un règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) visant à assurer l'intégration architecturale des travaux avec le patrimoine bâti du village. Le processus d'approbation est plus long puisque les demandes doivent être analysées par le comité consultatif d'urbanisme et la décision doit être présentée au conseil municipal.

OFFRES D'EMPLOI



La Municipalité de Saint-Placide recherche :

- ✓ COORDONNATEUR(TRICE) AUX LOISIRS, À LA CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET AUX COMMUNICATIONS (REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ)
- ✓ PRÉPOSÉ(E) AU QUAÏ
- ✓ COMMIS DE BUREAU (POSTE ÉTUDIANT)

LES DÉTAILS SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ WWW.SAINTPLACIDE.CA

Le camp de jour recherche 🤪🌞

- ✓ ANIMATEUR(TRICE)
- ✓ COORDONNATEUR(TRICE)

POSE TA CANDIDATURE SUR LE SITE WWW.AIRENFETE.COM

BIBLIOTHÈQUE



HORAIRE

Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 14 h

MATINÉE TRICOT

Tous les samedis
matins de 10 h à 12 h

L'HEURE DU CONTE (4 À 10 ANS)

Vendredi 22 mars à 19 h
Vendredi 26 avril à 19 h

Inscriptions à la bibliothèque
☎ 450 258-1780

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE HOMMAGES AUX POMPIERS

Le 31 janvier dernier avait lieu une cérémonie afin de souligner la retraite de trois pompiers de Saint-Placide.

- 👮 Maurice Desroches, plus de 40 ans de loyaux services;
- 👮 Daniel Lalonde, plus de 39 ans de loyaux services;
- 👮 Martin Farmer, plus de 37 ans de loyaux services.

Ils ont laissé derrière eux un héritage admirable de grande éthique professionnelle et de professionnalisme de premier ordre. Nous ne pouvons que saluer leur implication et votre engagement. Le bien-être de la population a toujours été au cœur de leur passion.

Nous leur souhaitons une belle retraite ✨

CHANGEMENT D'HEURE DANS LA NUIT DU 9 AU 10 MARS

C'est l'heure de vérifier les piles des détecteurs de fumée.

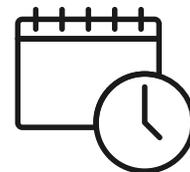


📷: M. Desroches, monsieur le Maire, les conseillers ainsi que les pompiers de Saint-Placide.

Monsieur Daniel Lalonde et Martin Farmer étaient absents.

GRANDES LIGNES DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DES DERNIERS MOIS

Prochaine assemblée : Le 19 mars 2024



Il est résolu de :

- Renouveler l'entente relative au transport hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour l'année 2024;
- Mandater à la firme A.J. Environnement pour l'étude écologique complète de la faune et de la flore – Ponceau du chemin de la Pointe-aux-Anglais pour un coût de 5 550 \$;
- Renouveler le contrat d'entretien de l'orgue auprès de Laliberté Payment Ltée;
- Autoriser à la Fondation Maxime-Letendre d'utiliser le parc Adélaïde-Paquette, le samedi 6 juillet 2024;
- Autoriser la signature du Protocole d'entente pour le camp de jour de la saison estivale 2024 avec l'entreprise L'Air en fête;
- Octroyer une aide financière de 25 000 \$, dont 10 000 \$ pour les feux d'artifice, au Comité organisateur des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste (COSS) pour l'édition 2024;
- Mandater à la firme DCA comptable pour les audits de l'exercice financier 2023 pour un montant total de 23 150 \$;
- D'ouvrir un poste d'étudiant de commis de bureau;
- Mandater à DWB consultant pour effectuer le relevé dans le cadre du projet de la rénovation de la salle multifonctionnelle pour le coût de 1 000 \$;
- Adoption du traitement des élus pour l'année 2024 et renonciation par eux à l'IPC de décembre 2023, ayant fait le choix d'une augmentation uniquement de 3 % maximum.

Adoption des règlements :

- Projet de Règlement 15-12-2023 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le règlement 2018-06-07;
- 09-11-2023 relatif aux systèmes d'alarme, applicables par la Sûreté du Québec et remplaçant le Règlement 08-11-2000;
- 10-11-2023 relatif à la circulation et au stationnement, applicable par la Sûreté du Québec et remplaçant le règlement 2016-09-04;
- 11-11-2023 relatif aux nuisances, applicables par la Sûreté du Québec et remplaçant le Règlement 07-11-2000;
- 12-11-2023 relatif à la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics, applicable par la Sûreté du Québec et remplaçant le Règlement 2014-08-04;
- Adoption du Règlement 14-12-2023 relatif à la prévention incendie, remplaçant et abrogeant toute réglementation antérieure à ce sujet.
- Adoption du Règlement 01-01-2024 décrétant le taux des taxes et les compensations afférentes pour l'année 2024;
- Adoption du Projet de Règlement 02-01-2024 amendant le Règlement 2015-12-09 constituant le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Adoption du Règlement 02-01-2024 amendant le Règlement 2015-12-09 constituant le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

BABILLARD COLLECTIF

INFOS DES ORGANISMES

Fête nationale de la Saint-Jean à Saint-Placide 2024

Le Comité organisateur de la Saint-Jean à Saint-Placide (COSS) a le plaisir de vous annoncer que les préparatifs pour l'organisation de la Fête nationale le samedi 22 juin et le dimanche 23 juin sont bien avancés. Ainsi, le grand spectacle sera un « Hommage aux Cowboys Fringants » avec le groupe de 8 musiciens de la Grand-Messe.

À ne pas manquer!

Le COSS est à la recherche de bénévoles jeunes et adultes pour les Olympiades du 23 juin, la billetterie pour les 22 et 23 juin, la surveillance des jeux gonflables, des aides-cuisiniers(ères), la sécurité en général, la tenue des bars, le service et autres.

Communiquer votre intérêt à **Danielle Bellange** au **450 258-0345** ou daniellebellange@videotron.ca



Le CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE, en collaboration avec le Carrefour d'entraide de Saint-Placide, vous propose des rencontres de groupe d'entraide pour les proches aidants. Ces rencontres sont ouvertes aux citoyens de Saint-Placide et des environs. Les rencontres auront lieu un mercredi par mois, de 13 h à 15 h au 74, place de l'Église à Saint-Placide.

Le 13 mars
Le 10 avril
Le 8 mai
Le 12 juin

Intervenant de PAA
Cécile Abel
450 472-9540 poste 229
cabel@cabartisans.org
CAB LES ARTISANS DE L'AIDE
108-184 rue Saint-Eustache à Saint-Eustache

SYSTÈME D'ALERTE AUX CITOYENS



Saviez-vous que la Municipalité a mis en place un système d'alerte automatisé ?

Grâce à celui-ci, vous serez rapidement avertis par SMS, message vocal ou courriel de toutes les situations d'urgence.

Inscrivez-vous au système d'alerte aux citoyens

Section **Services en ligne / Inscription au système d'alerte aux citoyens**,
au www.saintplacide.ca

ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE DE 2024

2024 04.08

Une éclipse solaire totale se produit quand la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre.

Ne manquez pas ce phénomène rare le 8 avril dans l'est du Canada!

Il est essentiel de porter des lunettes de protection conçues spécialement pour l'observation d'éclipses solaires!

ÉCLIPSES SOLAIRES TOTALES AU QUÉBEC

2009, 2012, 2024, 2026, 2029

Agence spatiale canadienne / Canadian Space Agency

Canada

Aide-mémoire

Compost	Recyclage	Déchets
<p>Matière organique : Aliments, résidus verts, papier et carton souillé</p> <p>Tout ce qui se mange</p> <p>Fruits et légumes, Produits laitiers, Coquille d'œufs et de noix, Pain, pâtes et céréales, Café et filtres sachets de thé, Restes de table, Viande et ossements, Poisson et fruits de mer</p> <p>Pour éviter les odeurs, mettre ces matières dans un sac opaque ou dans une poubelle au plein jour!</p> <p>Résidus verts: Feuilles mortes, Branches, Herbe coupée, Plantes</p> <p>Autres: Essais tend et mouchoirs, Papier et carton souillé, Verres de cartons, Litière</p>	<p>Contenants, emballages et imprimés fait de papier, carton, plastique, verre ou métal. Vider et rincer légèrement tous les contenants.</p> <p>Papier, Carton, Verre, Métal, Tetra Pak®</p> <p>Plastique souple, Plastique rigide</p> <p>Si c'est liquide, ça va! Recyclez! Plier le sac de sac.</p> <p>Doit contenir le symbole de recyclage, sauf le 2 et 5.</p>	<p>Seulement si ce n'est pas réutilisable, recyclable, compostable ou valorisable.</p> <p>Plastiques non recyclables, Emballages multi-matériaux</p> <p>Tout ce qui est fait de plusieurs matières ne peuvent pas être séparés au centre de tri.</p> <p>Textiles non réutilisables, Produits d'hygiène personnelle, Autres</p>



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE